


| | | |
|--------------|--------|----|
| 6.00 crédits | 30.0 h | Q1 |
|--------------|--------|----|



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

| | |
|-----------------------|--|
| Enseignants | Masson Antoine ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Préalables | Avoir suivi un cours de base traitant de la psychologie clinique ou de la criminologie psychologique <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i> |
| Thèmes abordés | Parmi les thèmes à aborder : <ul style="list-style-type: none"> • Les apports critiques de la psychanalyse concernant l'établissement des faits, depuis le texte de Freud en |

| | |
|------------------------------|--|
| Méthodes d'enseignement | <p>Les objectifs seront réalisés par le biais de lectures et commentaires de textes ayant marqué l'implication de la psychanalyse dans le champ de la criminologie, depuis les premiers fondements freudiens jusqu'à la période contemporaine, en passant par la réinterprétation des textes freudiens à partir de l'anthropologie structurale, de la linguistique et de la topologie.</p> <p>Il s'agira de retracer l'évolution des découvertes et des innovations conceptuelles au fil de l'histoire des courants psychanalytiques en prenant appui sur la lecture des textes les plus représentatifs et sur l'étude d'exposés de cas disponibles dans la littérature ; d'interroger du même coup l'implication active de la psychanalyse dans la transformation des savoirs et des pratiques.</p> |
| Faculté ou entité en charge: | ECRI |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------|---------|---|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en criminologie | CRIM2M | 6 | LECRI1508 ET LCRIM2101 ET LCRIM2301 ET LCRIM2103 ET LCRIM2108 |  |